

## Les Cahiers de droit

### Avant-propos

#### La direction



---

Volume 8, numéro 4, 1966–1967

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1004322ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1004322ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

---

Éditeur(s)

Faculté de droit de l'Université Laval

ISSN

0007-974X (imprimé)

1918-8218 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

---

Citer ce document

La direction (1966). Avant-propos. *Les Cahiers de droit*, 8(4), 3–3.  
<https://doi.org/10.7202/1004322ar>

---

Tous droits réservés © Université Laval, 1966

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

---

**é**rudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

## AVANT-PROPOS

*Nos lecteurs remarqueront sans doute que nous avons abandonné avec la présente livraison des index des « Cahiers de Droit », l'index sous forme analytique auquel ils étaient habitués. Nous avons opté pour un index sous forme de mots clés en vue d'en augmenter la valeur opérationnelle et d'aider ainsi les chercheurs à retirer plus de renseignements des « Cahiers » tout en facilitant la consultation.*

*Un tel alignement sur cette forme d'indexage maintenant standardisée a été rendu nécessaire en raison de la circulation de plus en plus étendue que couvrait la revue. Ce mouvement représente donc un autre signe de la santé florissante des « Cahiers », et nous nous en réjouissons sans réserve.*

*Nous voulons remercier très sincèrement M<sup>lle</sup> Jeanne Leclerc qui a mené à bien la tâche de la préparation de ces index, avec soin et détail.*

LA DIRECTION